

CHARGE, DECHARGE ET CAPACITE

A- Charge :

Unité physique fondamentale définie comme la quantité d'électricité contenue dans un corps. Les effets produits par les charges électriques, ou les **interactions** entre des corps chargés, sont étudiés en **électrologie** et, plus particulièrement, en **électrostatique** si les charges sont arrêtées, en **électrodynamique** si les charges sont en **mouvement**.

B- Décharge :

Passage de courant électrique entre les électrodes séparées par un matériau isolant. Les décharges électriques dans les **gaz** sont des types très variés selon l'intensité des différences de potentiel appliquées, la nature chimique des gaz, la forme des électrodes, la **pression** du gaz, etc.

C- Capacité :

Rapport entre la charge existante sur un conducteur isolé et son potentiel. Dans ces conditions, le rapport est constant et dépend uniquement de la forme du conducteur et du **diélectrique** dans lequel il est immergé.

Dans le cas de **deux** condensateurs **A** et **B** séparés par un diélectrique, on peut définir la capacité électrostatique comme le rapport entre la charge sur **A** (identique pour la valeur mais de signe opposé à celle de **B**) et la **ddp** entre **A** et **B**. Ce système constitue le condensateur électrique. Le concept de capacité se généralise dans le cas de systèmes formés de plus de **deux** conducteurs, comme cela se produit dans les lignes électriques à haute tension.